

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3D NORD			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 71 RUE DE WANCOURT			Durée de l'exercice précédent * 12				
62118 MONCHY LE PREUX							
Numéro SIRET * 8 4 4 5 0 6 8 5 7 0 0 0 1 1			Néant ☐ *				
			Exercice N, clos le, 31122023				
			N-1 31122022				
			Brut 1				
			Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
			Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)			AA 12 500				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	12 000	12 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	17 695	15 703	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	175 304	27 940	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	162 265	23 975	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
			Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	5 800	5 800	
TOTAL (II)		BJ	BK	373 064	250 359		
				122 705	85 419		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	49 218	32 672	
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	4 464		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 040 263	1 093 008	
		Autres créances (3)	BZ	CA	101 275	238 203	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	340 818	364 034		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1 529	697		
	TOTAL (III)		CJ	CK	1 537 567	1 523 745	
					13 822	1 728 613	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 910 631	264 181		
				1 646 450	1 826 531		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	5 800	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

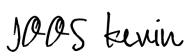
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 3D NORD				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :25 000.....)			DA	25 00025 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	144144
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(105 150)(330 933)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	374 465225 783
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TO TAL (I)			DL	294 459(80 006)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TO TAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	11 000
	Provisions pour charges			DQ	
	TO TAL (III)			DR	11 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	148 786198 829
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	19 378
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	241 190222 960
	Dettes fiscales et sociales			DY	678 104519 284
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	283 912935 087
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TO TAL (IV)			EC	1 351 9921 895 538
	Ecart de conversion passif * (V)			ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)			EE	1 646 4501 826 531
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 351 9921 876 160
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	913977

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe comptable

Certifié
conforme à
l'original

DocuSigned by:

C0416417E08A41A...

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 646 450** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 309 914** euros et un total **charges** de **3 935 449** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **374 465** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	12 000					12 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 000					12 000
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	17 695					17 695
	Instal technique, matériel outillage industriels	175 304		823		823	175 304
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	67 401		87 956			155 357
	Matériel de bureau, mobilier	3 248		3 660			6 908
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	263 648		92 439		823	355 264
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	5 800		4 000		4 000	5 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 800		4 000		4 000	5 800
TOTAL		281 448		96 439		4 823	373 064

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 991	3 547	1 774	3 765
	Instal technique, matériel outillage industriels	147 364	83 681	63 566	167 479
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	43 915	66 902	36 167	74 650
	Matériel de bureau, mobilier	2 759	4 068	2 361	4 465
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	196 029	158 198	103 868	250 359
TOTAL		196 029	158 198	103 868	250 359

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels		43 067					43 067
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport		5 181					5 181
Matériel de bureau, informatique, mobilier		655					655
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		48 903					48 903
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		48 903					48 903
TOTAL GENERAL NON VENTILE		48 903					48 903

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	11 000		11 000	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11 000		11 000	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	18 424		4 603	13 822
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	18 424		4 603	13 822
TOTAL GENERAL		29 424		15 603	13 822
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				15 603	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 800	5 800	
	Clients douteux ou litigieux	14 186	14 186	
	Autres créances clients	1 026 078	1 026 078	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	65 583	65 583	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	35 692	35 692	
	Charges constatées d'avances	1 529	1 529	
	TOTAL DES CREANCES	1 148 867	1 148 867	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		4 000		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		4 000		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	913	913		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	147 873	147 873		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	241 190	241 190		
	Personnel et comptes rattachés	292 209	292 209		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	222 289	222 289		
	Impôts sur les bénéfices	100 217	100 217		
	Taxes sur la valeur ajoutée	50 428	50 428		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 962	12 962		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	283 912	283 912		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 351 992	1 351 992		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		49 979			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	36 529	36 529		
Autres créances	21 400	21 400		
TOTAL	57 929	57 929		

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	913	977	(64)	-6,56
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 467	9 233	4 235	45,86
Dettes fiscales et sociales	252 878	186 133	66 745	35,86
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	267 258	196 343	70 915	36,12

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 529	697	832	119,4
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	1 529	697	832	119,4

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				25 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice				25 000,00

3D NORD

SASU au capital de 25 000 euros,
immatriculée au RCS d'ARRAS sous le numéro 844 506 857,
dont le siège social est situé : 71 RUE DE WANCOURT 62118 MONCHY-LE-PREUX

**PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2024**

L'an 2024,
le 28 juin,
à 17 heures,

Au siège social, 71 RUE DE WANCOURT 62118 MONCHY-LE-PREUX

Monsieur Kevin JOOS, demeurant 10 RUE D'EN HAUT 62860 PALLUEL

Propriétaire de la totalité des 50 actions de 500,00 euros chacune émises par la société 3D NORD,

Associé unique et seul Président de ladite société,

La réunion est présidée par Monsieur Kevin JOOS.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Kevin JOOS, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres ;
- Convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

DÉCISION 1

L'associé unique, après lecture de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 13 241,00 euros et qui correspondent à des amortissements et autres charges non déductibles. Ces dépenses et charges ont donné lieu à une imposition de 3 310,00 euros.

DÉCISION 2

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 511 687,97 euros.

L'associé unique décide tout d'abord d'apurer l'intégralité des pertes antérieures inscrites au compte « Report à nouveau », soit 105 150,15 euros.

Après apurement, le reliquat de résultat disponible ressort à 406 537,82 euros.

L'associé unique décide d'affecter le reliquat de résultat, à hauteur de 2 356,00 euros, en dotation de l'intégralité de la réserve légale.

Suite à cette dotation, le reliquat de résultat disponible s'établit à 404 181,82 euros.

Enfin, l'associé unique décide d'affecter le reliquat de résultat restant, soit 404 181,82 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde créditeur de 404 181,82 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

L'associé unique rappelle que par décision en date du 2 juin 2021 prise en application de l'article L225-248 du Code de commerce, du fait de pertes rendant les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, il n'a pas été décidé la dissolution anticipée de la Société.

L'associé unique indique qu'il résulte du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2023 soumis à son approbation, que les capitaux propres de la Société ont été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

Par conséquent, l'associé unique décide de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés, relative à la régularisation de la situation de la Société et à la suppression de la mention relative à ces capitaux propres sur son Kbis. Tous pouvoirs seront éventuellement conférés afin de réaliser les formalités y afférentes.

DÉCISION 3

L'associé unique précise qu'en application de l'article L227-10 al.4 du Code de commerce, la convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce résumée ci-dessous, sera portée au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

Convention nouvelle

1. Compte courant – Concerne Monsieur Kevin JOOS

Solde au 31 décembre 2023 : 0,00 euro.

Compte non rémunéré.

L'associé unique est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Kevin JOOS.

DÉCISION 4

L'associé unique rappelle en tant que de besoin qu'il n'a perçu aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions de Président au cours de l'exercice écoulé.

DÉCISION 5

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Kevin JOOS

Zone de signature

DocuSigned by:

C0416417E08A41A...